



Lettre de relance à Monsieur le Directeur inter-régional des services pénitentiaires de la région Centre-Est Dijon,

Monsieur le Directeur,

En réponse à nos sollicitations et à nos écrits vous décrivant la souffrance des personnels du SPIP d'Eure et Loir, antenne de Chartres, vous avez dépêché la délégation de Monsieur Bertrand, DIPPR.

Celui-ci est venu rencontrer tous les personnels de l'antenne de Chartres, accompagné de son adjointe, Madame Barry, le 02 juin dernier. Nous les remercions par votre intermédiaire pour leur disponibilité et la qualité de leur écoute.

A l'issue de la rencontre Monsieur Bertrand a bien fait savoir qu'il ne venait pas doté des pouvoirs d'inspection ni de sanction, mais qu'il vous rendrait compte des témoignages recueillis et de son analyse de la situation, que vous seul serez l'autorité de décision quant à la suite à donner à nos demandes.

Ce déplacement a eu lieu il y a plus de 3 semaines. Nous sommes toujours en attente de votre intervention dans une situation qui n'a pas évoluée, voire qui a au contraire empirée pour certains personnels.

Monsieur le Directeur, la reconnaissance revendiquée au niveau national se décline au niveau local et individuel. Ce service ne demande qu'à pouvoir travailler sereinement et dans le respect des compétences, de la reconnaissance humaine et de l'expérience de ses agents. Ce service reste très investi ; il a montré sa patience ; il est également déterminé : nous ne pouvons poursuivre dans un tel climat de travail.

Monsieur le Directeur, nous attendons aujourd'hui un geste fort de votre part pour signifier votre prise en compte des difficultés indépassables en l'état de l'organisation d'un service dont vous n'avez jusqu'à encore aujourd'hui qu'à louer l'engagement et le sérieux attendus d'un service public tel que le nôtre.

Dans l'attente de votre retour nous vous adressons, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Les bureaux de l'UNSA/UFAP et l'UGFF/CGT du SPIP 28